



# Grâce à l'alternance, réalisez votre entrée dans le monde professionnel !



## Licence Professionnelle



# MRTP

N° d'habilitation 2006 0324

Diplôme délivré par l'Université d'Avignon

[www.univ-avignon.fr](http://www.univ-avignon.fr)

## Management des Risques Technologiques et Professionnels



### Informations métiers

L'animateur/Superviseur ou Coordinateur QHSE intervient dans le domaine de la prévention des risques environnementaux et des risques technologiques et plus spécialement la sûreté des installations, la radioprotection, la maintenance nucléaire et le management de la sécurité et de la qualité



### Matières enseignées

- UE1 Risques d'origine chimique
- UE2 Incendie - Prévention - Assurances
- UE3 Risques technologiques d'origine nucléaire (option 1)
- UE4 Etude d'impacts sur l'environnement (option 2)
- UE5 Management des systèmes (Qualité / Sécurité / Environnement)
- UE6 Risques d'origine physique
- UE7 Hygiène et sécurité au travail
- UE8 Réglementation des établissements classés
- UE9 Anglais et communication



### Niveau requis

L2 scientifique, DUT ou BTS scientifique ou technique

2 semestres

Formation en alternance par période de deux à trois semaines



### Durée de la formation



### Et après ?

Poursuite d'études en Master professionnel  
Insertion professionnelle à 6 mois : 88%



### Compétences professionnelles visées

#### Savoir évaluer :

- Les risques chimiques, incendie et explosion, les risques d'origine physique et optimiser les risques nucléaires, dans le respect de la réglementation en vigueur
- L'effet des polluants sur les milieux air, eau, sols et maîtriser le traitement des déchets

#### Savoir réaliser :

- Un dossier qualité, connaître les normes ISO
  - Le Document Unique de Sécurité
- Le dossier de demande d'une ICPE (aspects techniques et réglementaires)

#### Savoir analyser :

- Une situation et réaliser l'arbre des causes d'un accident

Connaître l'anglais conversationnel et technique  
Faire preuve d'autonomie personnelle et savoir travailler en équipe

**Possibilité d'acquérir la qualification de « Personne Compétente en Radio-protection » selon l'arrêté en vigueur au 01/01/2016**

### Paroles d'alternant



Aurélien D. « La licence Pro MRTP était une poursuite d'étude logique après mon DUT HSE. Je recherchais une formation en alternance pour acquérir de l'expérience professionnelle, c'est primordial pour trouver un job. Pari gagné ! »

AFPI / CFAI  
**pôle formation** des industries technologiques

CRÉATEUR DE COMPÉTENCES

VAUCLUSE



## Le contrat de professionnalisation !

Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.

### € Rémunération de l'alternant

	16 à 20 ans révolus	21 à 25 ans révolus	Salariés de 26 ans et plus
	65% SMIC	80% SMIC	100% SMIC ou 85% du minimum conventionnel
Entreprise UIMM*	70% SMIC	85% SMIC	100% SMIC

\* Entreprise relevant de la Convention Collective de la Métallurgie

- ▶ Durée du contrat : 12 mois
- ▶ Le contrat est assorti d'une période d'essai d'un mois
- ▶ Informations : [www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)

La formation est gratuite pour l'alternant ◀  
 Vous préparez un diplôme reconnu, tout en ayant une activité professionnelle ◀  
 Vous acquérez ainsi une solide expérience professionnelle ◀

### Avantages pour l'alternant



### A Avantages pour l'entreprise

- ▶ Présélection possible de candidats par l'AFPI 84
- ▶ L'alternant n'est pas pris en compte dans le calcul des effectifs de l'entreprise
- ▶ Le financement de la formation peut être pris en charge par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) de l'entreprise

### Conditions d'admission

- ▶ Examen du dossier de candidature par un jury d'évaluation
- ▶ Éventuelle convocation par le jury pour un entretien de positionnement
- ▶ Admission prononcée après signature d'un contrat de professionnalisation



UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE



### AFPI 84

Campus Agroparc  
60, chemin de Fontanille  
BP 51242 - 84911 Avignon CEDEX 9

Tél : 04 90 81 54 50  
Fax : 04 90 81 54 51  
[contact@afpi84.com](mailto:contact@afpi84.com)

[www.formation-technologique.fr](http://www.formation-technologique.fr)